

DÉPARTEMENT DE L'ARDECHE

Envoyé en préfecture le 10/07/2024

Reçu en préfecture le 10/07/2024

ID: 007-210703195-20240708-DELIB2024\_070-DE

ARRONDISSEMENT DE PRIVAS

## **COMMUNE DE LE TEIL**

**SESSION** 08/07/2024

# **DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Exercice: 29 Présents: 18 L'An Deux Mille Vingt Quatre, le huit juillet dans la salle Caravane Monde, à 18 heures, le Conseil Municipal de la Commune s'est réuni en session ordinaire sur convocation en

date du 2 juillet 2024 et sous la présidence de Monsieur Olivier PEVERELLI, Maire.

Absents: 11 Votants: 27

Présents (18): MM. Bayle, Boukal, Buard, Chabaud, Dersi, Faure-Pinault, Galiana,

Garreaud, Griffe, Guillot, Jouve, Laville, Lorenzo, Mazellier, Mazeyrat, Noël, Peverelli,

Tolfo.

23 Pour:

Excusés avec pouvoir (9): M. Bornes (pouvoir à Mme Bayle), M. Chezeau (pouvoir à M.

Abstention: 3 Opposition: 1

Mazeyrat), Mme Diatta (pouvoir à Mme Tolfo), M. Gleyze (pouvoir à Mme Lorenzo), Mme Heyndrickx (pouvoir à M. Griffe), M. Michelon (pouvoir à M. Peverelli), Mme Segueni

(pouvoir à Mme Mazellier), Mme Valla (pouvoir à Mme Guillot), Vallon (pouvoir à Mme

Quorum: 15 Faure-Pinault). Excusée sans pouvoir (1): Mme Gaillard.

Absente (1): Mme Keskin.

Secrétaire: Mme Faure-Pinault

Objet: Décision Modificative N°1 - Budget Principal

Vu la délibération du Conseil municipal n°2024-036 en date du 8 avril 2024, approuvant le budget primitif 2024 budget principal de la commune;

> Le Conseil Municipal, Après avoir délibéré,

DÉCIDE de procéder à des virements de crédits pour couvrir certaines opérations budgétaires, d'où les modifications suivantes:

### **INVESTISSEMENT**

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Fonction - Opération	Montant	Article (Chap.) - Fonction - Opération	Montant
10226 (10) - 020 : Taxe d'aménagement	14 100,00		
20422 (204) - 020 - 00 : Bâtiments et installations	20 000,00		
2051 (20) - 022 - 00 : Concessions et droits similaires	2 510,00		
2151 (21) - 51 - 111119 1 : Réseaux de voirie	-34 100,00		
2188 (21) - 022 - 00 : Autres immobilisations corporelles	-2 510,00		
	0,00		

Certifié exécutoire Nº 70

Envoyé en préfecture le 10/07/2024

Reçu en préfecture le 10/07/2024 52LO

ID: 007-210703195-20240708-DELIB2024\_070-DE

### **FONCTIONNEMENT**

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Fonction - Opération	Montant	Article (Chap.) - Fonction - Opération	Montant
7391112 (014) - 020 : Dégrèvement taxe habitation	28 500,00	70846 (70) - 020 : au GFP de	28 500,00
sur les logements vacants	28 500,00	rattachement	26 500,00
	28 500,00		28 500,00

		<b>Y</b>	
Total Dépenses	28 500,00	Total Recettes	28 500,00

Pour extrait conforme

Le Maire,

Le Secrétaire de séance,

**Olivier PEVERELLI** 

Virginie FAURE-PINAULT